

VILLE DE VENDARGUES  
Contrat d'assurance Responsabilité Civile Collectivités  
CONTRAT N° OR205882  
COMPAGNIE  
AVENANT N° 1 – MAJORATION 2023

**A – IDENTIFICATION DE LA PERSONNE MORALE DE DROIT PUBLIC QUI A PASSÉ LE MARCHÉ ET DU TITULAIRE**

**Ministère, collectivité territoriale ou établissement :**

VILLE DE VENDARGUES  
HOTEL DE VILLE  
BP 58  
34742 VENDARGUES CEDEX

Représentée par Monsieur le Maire, en exercice.

**Titulaire du marché :**

PARIS NORD ASSURANCES SERVICES  
Représenté par William LESAGE  
le Directeur,

**B – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MARCHÉ**

**Objet du marché :**

Contrat d'assurance « Responsabilité Civile Collectivités »

## C – OBJET DE L'AVENANT

### ARTICLE 1

Le présent avenant a pour objet d'augmenter la prime provisionnelle et le taux de révision de l'assiette de prime de 50 % :

#### RESPONSABILITE CIVILE

- Montant de la nouvelle prime provisionnelle :

PRIME HT :	2 892.15 €
TAXES :	260.29 €
FRAIS TTC :	55.00 €
PRIME TTC :	3 207.44 €

- Nouveau taux de révision HT : 0.132 % de l'assiette de prime.

#### INDEMNITES CONTRACTUELLES ENFANTS

- Montant de la nouvelle prime provisionnelle :

PRIME HT :	328.65 €
TAXES :	29.58 €
FRAIS TTC :	0 €
PRIME TTC :	358.23 €

Nouveau taux de révision HT : 0.015 % de l'assiette de prime.

### ARTICLE 2

L'avenant prend effet au 01/01/2023.

### ARTICLE 3

Les clauses et conditions du contrat initial demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant.

## D – SIGNATURES DES PARTIES



A Paris, le 26/09/2022  
Le titulaire, William LESAGE

La personne représentant de la collectivité ou de  
l'établissement compétent pour signer le marché

**PARIS NORD ASSURANCES SARL**  
159, Rue du Faubourg Poissonnière  
75003 PARIS  
Tél. : 01 53 20 74 00  
Fax : 01 53 20 74 09  
SIRET 341 539 816 00017 APE 672 Z